MÉMO CLIENT • LOCATION DE BENNES

Avant la livraison de votre benne

À préparer avec votre interlocuteur RHÔNE ENVIRONNEMENT.

1. Identifier le chantier et le contact

- ☐ Transmettre le nom du chantier, l’adresse complète, le code postal et les indications pour trouver l’entrée.
- ☐ Préciser le nom et le téléphone de la personne joignable lors de l’intervention.
- ☐ Communiquer les dates souhaitées et les contraintes horaires ; attendre la confirmation de notre équipe.

2. Faire étudier l’emplacement et les accès

- ☐ Envoyer des photos de l’accès et de la zone prévue pour la benne, si possible avec un repère de dimensions.
- ☐ Signaler portail, largeur et hauteur disponibles, câbles, branches, pente, nature du sol et contraintes de manœuvre.
- ☐ Indiquer les restrictions de circulation et la coactivité. Si l’emplacement est sur la voie publique, vérifier les démarches auprès de l’autorité compétente avant la livraison.

3. Confirmer les déchets et préparer l’arrivée

- ☐ Décrire les déchets, leur composition et les quantités estimées. Faire confirmer le contenant et les consignes de tri.
- ☐ Signaler séparément les déchets suspects, dangereux ou amiantés avant toute intervention ; ne pas les placer dans une benne de déchets non dangereux.
- ☐ Libérer l’accès et l’emplacement convenus. Signaler tout changement à notre équipe avant le déplacement.

UNE BENNE EST DÉJÀ EN PLACE ?

Professionnels et collectivités : demandez vos rotations ou retraits dans ECO PORTAIL-RE. La date souhaitée reste soumise à confirmation.

Ce mémo aide à préparer l’échange. L’accès, le matériel, le calendrier et les conditions de prise en charge sont confirmés pour chaque prestation.

04 78 59 00 11 • contact@rhone-environnement.fr
www.rhone-environnement.com • CTM de Saint-Genis-Laval